



Canada Lands Company
Société immobilière du Canada

DDP P CNT-2022P06

Entretien des ascenseurs - Tour CN

Addenda 5.0 - Publié le 21 novembre 2022

L'annexe 13 Prix est retirée du document de DDP et remplacée par ce qui suit :

**“Annexe 13
Prix**

Le Proposant doit utiliser les tableaux qui suivent pour établir ses prix. Lorsqu'un élément n'est pas pertinent, indiquez « S. O. » dans l'espace prévu à cet effet. Les renseignements indiqués ci-dessous ne constituent pas une description complète. Tous les Proposants devraient consulter et examiner les sections applicables de la DDP avant de répondre. De plus :

- a. Tous les prix doivent être indiqués en devises canadiennes et comprendre les droits de douane, les tarifs, les frais généraux, les profits, les permis, les licences, la main-d'œuvre, l'assurance et les garanties, et ne doivent pas faire l'objet de rajustements en cas de fluctuation des taux de change. Les prix ne doivent pas comprendre la taxe de vente harmonisée ou autres taxes similaires, chacune de ces taxes, s'il y a lieu, devant être indiquée séparément;
- b. Tous les prix indiqués, sauf indication contraire à cet effet dans la présente DDP, doivent être fermes pendant la période indiquée dans la DDP;
- c. En cas de divergence dans les prix, le prix unitaire le plus bas soumis aura préséance.

Nom du Proposant _____

Partie A – Prix

PÉRIODE	PRIX
COÛT TOTAL – ANNÉE 1	\$
COÛT TOTAL – ANNÉE 2	\$
COÛT TOTAL – ANNÉE 3	\$
COÛT TOTAL – ANNÉE 4	\$
COÛT TOTAL – ANNÉE 5	\$
COÛT TOTAL :	\$

HEURES FACTURABLES/TRAVAIL EN DEHORS DE L'ACCORD*	PRIX
TARIF HORAIRE	\$

* Ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils ne seront pas évalués et seront intégrés dans le formulaire d'accord.

«